



Z **IE IF**

*Premiers éléments
de navigation à voile*

Cher Ami Zéfiste,

Vous venez d'acquérir un ZEF, (série reconnue par la Fédération Française de Yachting à Voile, depuis le 26 mai 1964).

Sachez que les propriétaires de ZEF sont groupés au sein d'une Association, "L' A S Z E F" dont les buts sont :

1° - La représentation des intérêts des propriétaires de ZEF auprès de la Fédération Française de Yachting à Voile.

2° - La diffusion nationale et internationale de notre dériveur qui permet de nombreuses rencontres entre barreaux et maintient une bonne cote au bateau en cas de revente.

3° - La conservation de la monotypie qui évite la course à l'armement.

4° - La possibilité d'entrer dans le plus grand nombre de clubs (un propriétaire isolé ne pouvant pas toujours trouver un bon accueil dans certains clubs de voile, en particulier autour des grands centres).

5°) - Organisation de nombreuses régates, de critériums régionaux, d'un challenge annuel par points, d'un championnat national et d'un critérium international.

6°) - La création au sein des clubs de groupes de Zéfistes confirmés, toujours prêts à aider les nouveaux venus à s'initier et à se perfectionner.

7°) - L'envoi d'un bulletin de liaison périodique qui vous informe sur toutes les activités de la Série : programme et résultats des régates - Clubs et plans d'eau amis du ZEF - Conseils de réglage et de régates - Astuces diverses et courrier des lecteurs.

8°) - L'obtention de conditions particulièrement avantageuses d'Assurance Nautique indispensable pour garantir les dommages éventuels aux tiers. Ces conditions ne sont consenties qu'aux membres de l'ASZEF.

VOTRE INTERET EST DONC DE VOUS JOINDRE A NOUS.

Pour cela, retournez le bulletin d'adhésion ci-joint à :

Monsieur GUILLEMOT - Trésorerie de l'ASZEF
112, boulevard Voltaire
PARIS (XIe) - C.C.P. 18.787-47

en joignant un chèque bancaire, un virement postal ou un mandat de 15 Francs (cotisation annuelle). Vous recevrez par retour votre carte de membre et le dernier bulletin paru.

Amicalement,

Le Bureau de l'ASZEF

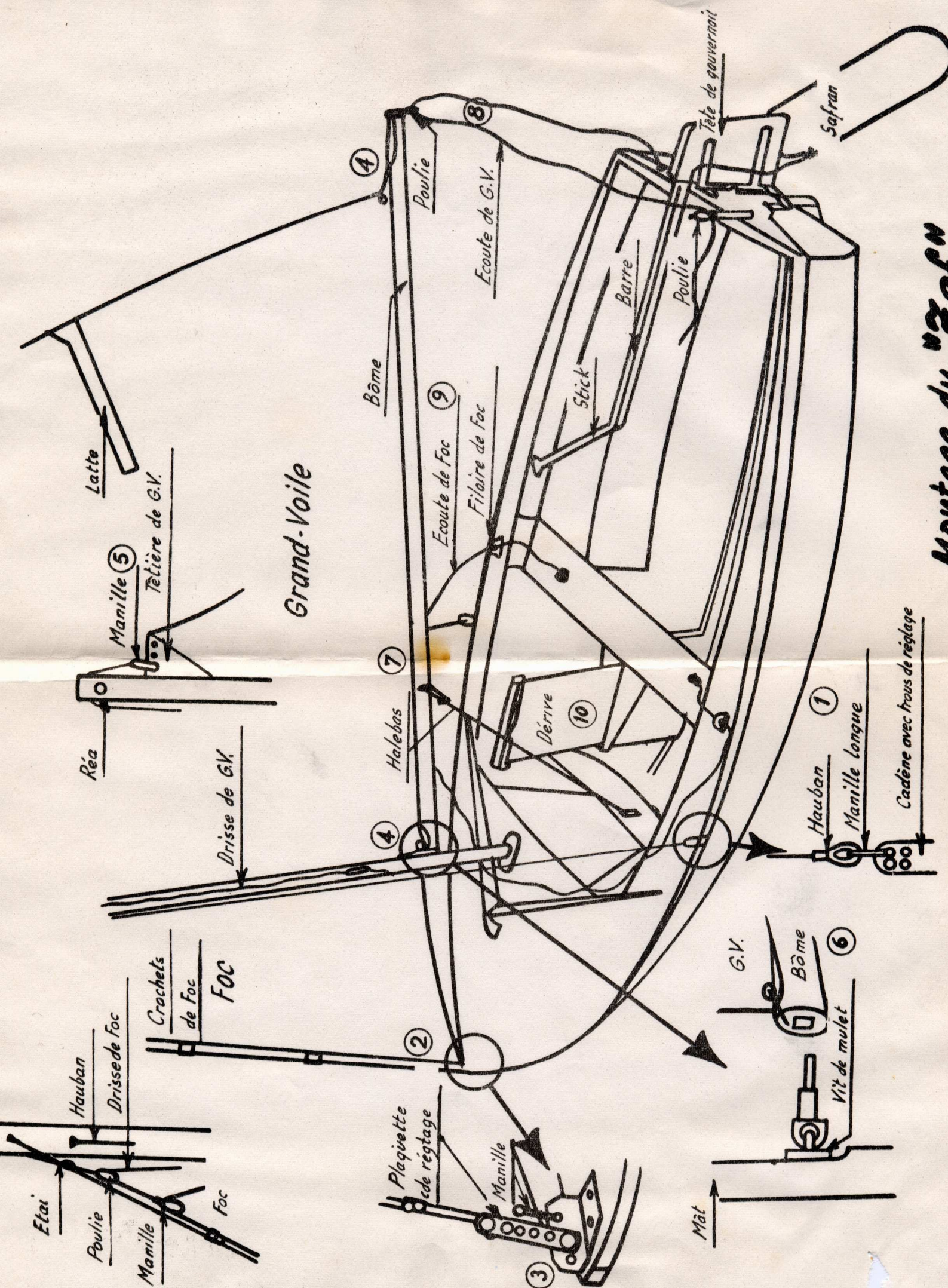
M O N T A G E

- - - - -

Vous êtes propriétaire du "ZEP". Nous nous permettons de vous donner quelques conseils afin de procéder à son montage :

- Poser le mât à plat sur le bateau, le haut vers le tableau AR.
- Monter la plaquette à trous sur l'étai. (câble AV)
- Fixer les haubans dans les cadènes à l'aide de deux manilles longues.
- Dresser le mât en posant sa base dans le sabot.
- Fixer la plaquette de réglage dans le trou central de la ferrure d'étai (quelques essais vous permettront de trouver le meilleur réglage).
- ~~Enverguer la voile sur la bôme (la voile est maintenue à l'avant et à l'arrière par un brin de cordonnnet).~~
- Monter les poulies d'écoute de Grand-Voile (en bout de bôme et sur le tableau arrière).
- Fixer la drisse de grand-voile à la tête avec une manille.
- Hisser la Grand-Voile en la passant dans la ralingue du mât et étarquer serré.
- Monter l'écoute de Grand-voile.
- Hisser le foc (passer les écoutes à l'intérieur des haubans et dans les filaires).
- Mettre le gouvernail et sa barre.
- Ne pas oublier la dérive.
- Vérifier l'armement et Bon vent ...

écoutes du foc ?



CERTIFICAT DE CONFORMITE
conforme à la jauge type des Douanes

CONSTRUCTEUR : Sté MNC LA PRAIRIE 33 av. de Montbron
ISLE D'ESPAGNAC 16

Certifie que le bateau numéro :
voile numéro :

est conforme à la jauge type 59 délivrée
par le Service des Douanes Françaises, jauge brute 0 T 54

- TYPE : ZEP dériveur
- Longueur 3.64 m
- Largeur 1.49 m
- Franc-bord 0.50 m

a été construit dans nos établissements.

Le 196

DEPARTEMENT NAUTISME